



Paris, le 13 décembre 2007 n° 381/D130

Compte rendu de la sixième réunion du groupe de travail Cnis sur les indicateurs d'emploi, de chômage, de sous-emploi et de précarité de l'emploi du 12 novembre 2007

Présents

Patrick AUBERT	INSEE
François AVENTUR	ANPE
Sébastien BERTHE	CNIDFF
Jean-Paul BLOUARD	UNEDIC
André BOSSARD	CERC
Michel CEZARD	INSEE
Pierre CONCIALDI	ACDC
Jean-Baptiste de FOUCAULD	IGF MIN ECONOMIE FINANCES EMPLOI
Etienne DEBAUCHE	DARES
Jean-Pierre GUENANTEN	MNCP
Annick KIEFFER	CNRS CENTRE M HALBWACHS
Christine LAGARENNE	DARES
Nadine LEGENDRE	CNIS
Odile MENNETEAU	MEDEF
René PADIEU	SFDS
Pierre RALLE	CEE
Daniel RALLET	FSU
Yvonick RENARD	MEDEF FIM
Marie REYNAUD	DARES
Sophie SAGLIO	CGT FO
François VINCENT	CFE CGC

Excusés

Hélène ALEXANDRE	APEC
Jacqueline DONEDDU	CGT
Annie GAUVIN	ANPE
Alberto LOPEZ	CEREQ
Séverin PRENE	CFDT

Le président propose de faire passer à la fin de l'ordre du jour le point 3, préparation de la formation « Emploi, Revenus » du 30 novembre, afin de pouvoir y intégrer ce qui aura été dit au cours de la réunion. Il indique qu'il a reçu un message d'un membre du groupe, qui regrette de ne pouvoir être présent, et fait des remarques et propositions sur la note « récurrence et flux ». Il souligne notamment qu'il est nécessaire de bien distinguer la périodicité de chaque indicateur pour éviter la « tyrannie » des chiffres mensuels. Le président salue l'arrivée dans le groupe de François Aventur, nouveau responsable des statistiques à l'ANPE. M. Bénard, de l'UNSA, a demandé à rejoindre le groupe ; puisqu'il représente une organisation syndicale présente au Cnis, le président considère qu'il faut accepter cette demande, malgré son caractère tardif.

Avant de passer à l'ordre du jour, le président indique à l'ensemble du groupe que l'Insee a rendu publics ce matin, lors d'une conférence de presse, les résultats corrigés de l'enquête Emploi, en fournissant en particulier les taux de chômage BIT trimestriels. Afin que les membres du groupe de travail disposent dès maintenant de ces données, l'Insee-première qui en fait état est distribué. Des informations complémentaires figurent sur le site de l'Insee. Le président précise que les rapporteurs et lui-même découvrent ce document en même temps que les autres membres du groupe.

Le président souligne qu'il n'est pas prévu d'en débattre aujourd'hui, car ce n'est pas le mandat de notre groupe, et parce que ce débat aura lieu le 30 novembre à la Formation Emploi, revenus, comme cela avait été prévu en mars dernier. La méthodologie, ainsi que l'ensemble des travaux menés dans le cadre du plan d'action présenté en mars dernier, y seront exposés de manière beaucoup plus précise que lors de la conférence de presse d'aujourd'hui. A cette même séance, la Dares présentera les résultats de ses investigations sur les raisons qui expliquent la baisse du nombre des demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE depuis 2005.

Bien entendu, ces deux exposés seront suivis de débats. Il est précisé que tous les membres du groupe de travail ont été invités à cette réunion de la Formation Emploi, revenus, et que ceux qui souhaitent y participer doivent s'inscrire auprès du secrétariat du Cnis.

1- Approbation du compte rendu de la réunion du 26 octobre

Étant opposé à la forme du compte rendu (un résumé non nominatif), un participant ne l'approuve pas de ce fait ; il ajoute qu'il n'y a pas eu à ce sujet de décision initiale du groupe, mais de son président. D'autres remarques sont faites : il faut être plus précis sur la connaissance de l'indemnisation du chômage et des revenus minimaux ; les différentes formes du sous-emploi incluent bien le fait d'avoir plusieurs temps partiels en même temps, mais la demande d'heures supplémentaires est d'une autre nature, liée à la rémunération insuffisante de personnes à plein temps. Le compte rendu précise qu'une prochaine séance sera consacrée au débat sur la place des statistiques administratives versus les enquêtes ; à quel moment cette séance aura-t-elle lieu ?

Le président indique qu'on a prévu un débat sur les sources administratives le 10 décembre. Le sujet comparaison/pondération avec les enquêtes y sera abordé, puis repris en phase finale.

Le président a repris la note de problématique discutée le 26 octobre, et a intégré, en corrections apparentes, beaucoup des observations faites. Cette note complétée est distribuée, et sera envoyée aux participants avec le compte rendu¹.

2- Présentation de la maquette de publication de l'Insee portant sur les résultats du 3^{ème} trimestre 2007 de l'enquête Emploi

Deux documents sont distribués (et figurent en annexe 1) :

- un tableau chiffrant les « cases » correspondant aux indicateurs de stocks proposés dans la note examinée lors de la dernière réunion (données brutes du 2^{ème} trimestre 2007),
- et une maquette (provisoire et non validée) d'Informations rapides présentant dans la même perspective les résultats de l'enquête Emploi sur l'évolution du chômage BIT et sur des indicateurs complémentaires en phase avec les travaux menés jusqu'ici dans le groupe (données CVS).

¹ Elle figure sur le site du Cnis : http://www.cnis.fr/ind_doc.htm (dans documentation → comptes rendus, documents de travail → groupes de travail → indicateurs en matière d'emploi, de chômage, de sous-emploi et de précarité de l'emploi → réunions passées → 26 octobre (2007).

Le tableau permet de constater, parmi les personnes sans travail et qui souhaitent travailler, que le poids des personnes non classées dans le chômage BIT n'est pas négligeable, plus de 800 000 personnes, qui se répartissent en trois ensembles, les disponibles sans recherche active, les non disponibles avec recherche active, les non disponibles sans recherche active.

Au niveau plus fin, il y a d'abord les chômeurs PSERE (population sans emploi à la recherche d'un emploi), qui constituent l'essentiel des chômeurs BIT (les autres sont les personnes qui ont trouvé un emploi qui commence plus tard). Parmi les personnes disponibles sans recherche active, on trouve les travailleurs découragés et les travailleurs empêchés (classés à partir de leur réponse à la question sur les raisons de non recherche d'emploi), mais également un peu plus de 100 000 personnes qui attendent le résultat de démarches antérieures ou ont momentanément suspendu leur recherche. A noter également que parmi les personnes non disponibles, il y a des personnes qui invoquent les mêmes raisons de non recherche que ceux qu'on a appelé ci-dessus travailleurs découragés et travailleurs empêchés. Ceci montre la difficulté et les limites de cette classification arborescente.

La deuxième partie du tableau porte plutôt sur le sous-emploi². Parmi les personnes à temps partiel qui souhaitent travailler plus, il est possible de distinguer celles qui cherchent et celles qui ne cherchent pas activement un (autre) emploi³, parmi les personnes disponibles pour travailler plus comme parmi celles qui ne sont pas disponibles. Le sous-emploi au sens du BIT correspond aux trois premières catégories, C5, C6 et C7 auxquelles s'ajoutent les personnes à temps complet ayant, pendant la période de référence, travaillé involontairement moins que prévu (chômage technique) ; il est donc plus large que ce qui était indiqué dans la note étudiée lors de la réunion du 26 octobre.

D'un point de vue technique, cet exercice illustre la difficulté à retrouver précisément les critères du BIT à partir des cases du tableau : Du côté du chômage, les personnes ayant trouvé un emploi qui commence plus tard peuvent appartenir, selon leurs déclarations, à l'une ou l'autre des cases C2 à C4, voire à aucune (cas des chômeurs BIT ayant trouvé un emploi qui commence plus tard et ne se déclarant plus comme postulant au cours de la semaine de référence). Et pour avoir la totalité du sous-emploi, il faut ajouter aux cases C5 à C7 des personnes (hors tableau) ayant travaillé involontairement moins que d'habitude.

Dans le projet de maquette « Informations rapides », les indicateurs sont présentés dans un tableau et un graphique en taux (de manière agrégée) en page 2, les données détaillées correspondantes figurant en page 3. Le taux de chômage BIT est encadré par deux autres taux. L'un appelé « taux de postulants sans emploi » comprend au numérateur les chômeurs BIT et l'ensemble des personnes sans travail souhaitant travailler, même si elle ne font pas de recherches actives et même si elles ne sont pas disponibles, et au dénominateur la population active plus ces mêmes personnes inactives souhaitant travailler. L'autre est le taux de chômage et sous-emploi BIT, qui comprend au numérateur les chômeurs BIT et les personnes en sous-emploi, et au dénominateur la population active⁴. Le graphique montre que les trois courbes évoluent de concert, ce qui est assez logique dans la mesure où le chômage BIT en constitue l'essentiel ; cependant, au cours de la dernière année, le sous-emploi augmente, et donc le taux incluant le sous-emploi baisse moins que les deux autres indicateurs.

L'Insee compte publier de cette manière les données trimestrielles de l'enquête Emploi, à partir du 3^{ème} trimestre 2007, la première publication intervenant début décembre. Ceci devrait éviter la focalisation excessive sur le seul taux de chômage au sens du BIT, et se situe bien dans l'esprit du travail de notre groupe, et en phase avec ses premiers travaux. Il est prévu que cette publication soit revue et enrichie à partir de ses préconisations finales.

Plusieurs participants soulèvent la question de la recherche active. Dans cette maquette et dans le tableau, tout comme dans l'Insee-première qui a été distribué, la seule inscription auprès de l'ANPE

² Il existe aussi une dimension différente, correspondant aux personnes qui cherchent ou souhaitent un autre emploi, sans souhaiter travailler plus ; nous la retrouverons avec la discussion sur les indicateurs d'emploi précaire ou inadéquat.

³ Dans la note sur les indicateurs de stock de chômage et de sous-emploi, il avait été indiqué que la question sur d'éventuelles démarches actives de recherche n'était pas posée aux personnes souhaitant travailler plus. En fait, une partie de ces personnes déclarent aussi au début du questionnaire qu'elles souhaitent un autre emploi (question A5) et passent, de ce fait, par les questions sur la recherche effective d'emploi (questions A6 à A8). Pour les personnes qui ne sont repérées comme « souhaitant travailler plus » que par la question B42-a, on dispose seulement d'information sur leur disponibilité (question B42-b).

⁴ Le dénominateur du « taux de chômage et de sous emploi » est la population active, puisque le sous-emploi fait partie de la population active (et même de la population active occupée) ; en revanche, le dénominateur du « taux de postulant sans emploi » est composite, il agrège à la population active les postulants sans emploi comptés au numérateur, qui sont inactifs au sens du BIT.

n'est plus considérée comme une démarche active de recherche. Certains participants jugent cela paradoxal car dans le même temps l'ANPE multiplie pour les demandeurs d'emploi les rencontres avec les conseillers de l'Agence.

En réponse, il est précisé que ces rencontres constituent, elles, des démarches retenues au titre des démarches actives ; l'écart entre les deux mesures diminue depuis 2003, et devrait continuer de diminuer.

Une autre question porte sur le champ de la publication envisagée, limité à la France métropolitaine alors que l'Insee publie maintenant des taux de chômage BIT trimestriels France plus Dom. En réponse, il est précisé que l'enquête Emploi Dom reste une enquête annuelle. Pour calculer un taux de chômage BIT trimestriel France plus Dom, on a recours à une modélisation à partir d'informations auxiliaires, démarche qu'il serait difficile de généraliser et qui ne se justifie pas forcément pour la « batterie » d'indicateurs alternatifs. La situation changera d'ici quelques années, quand l'enquête Emploi deviendra trimestrielle aussi dans les Dom ; il sera alors possible de calculer des indicateurs alternatifs au chômage BIT couvrant l'ensemble France métropolitaine plus Dom.

En réponse à une question du président, l'Insee précise que parmi les personnes qui souhaitent travailler (ou travailler plus), des questions de l'enquête Emploi permettent, en principe, de distinguer les personnes selon la nature de l'emploi recherché (à temps complet ou à temps partiel, pour une durée limitée ou pas) ; mais des analyses sont à mener pour s'assurer de la qualité de ce classement. De même, des investigations préalables seraient nécessaires pour construire à partir de l'enquête un indicateur synthétique destiné à estimer le volume de travail désiré et faisant défaut, correspondant à la somme chômage plus sous-emploi.

A propos des personnes dispensées de recherche d'emploi, le questionnement de l'enquête est le même que pour les autres personnes ; si elles souhaitent travailler, sont disponibles et recherchent activement du travail, elles seront classées parmi les chômeurs au sens du BIT ; avec l'ancienne définition de la recherche active (incluant le fait d'être seulement inscrit auprès de l'ANPE), 15% environ étaient classées chômeurs BIT.

Un participant demande si, après l'adoption par l'Insee de la définition européenne de la recherche d'emploi, les résultats publiés par l'Insee et par Eurostat vont être identiques. En réponse, l'Insee indique que les données de base seront les mêmes, mais l'Insee et Eurostat appliquent des corrections de variations saisonnières différentes, d'où une correction légèrement différente des trimestres. Par ailleurs, Eurostat continuera de publier des données mensuelles en utilisant pour les derniers mois la tendance d'évolution des demandeurs d'emploi inscrits auprès de l'ANPE. A terme, Eurostat souhaite que les Etats-membres puissent fournir mensuellement des données issues des enquêtes Emploi, au moins pour en tirer des informations pour l'ensemble de la zone euro, ou pour l'Europe à 25.

Un autre participant se félicite de l'harmonisation avec Eurostat. A propos de la maquette, il préférerait isoler le sous-emploi, plutôt que de l'agréger (en taux) avec le chômage, et considère comme fragile le dénominateur du taux de postulant sans emploi (qui agrège à la population active les inactifs qui souhaitent travailler). L'Insee signale que le taux de sous-emploi (rapporté à la population active occupée) continuera d'être calculé ; simplement, les deux indicateurs proposés ici retracent bien le halo du chômage des deux cotés, du côté des inactifs avec les postulants sans emploi, du côté des actifs avec le taux de chômage plus sous-emploi.

En réponse à des questions portant sur la mise en page de la maquette, l'Insee indique que celle-ci n'est pas figée. Le président note que, comme pour les demandeurs d'emploi inscrits dans la publication ANPE-Dares, l'ordre de présentation des informations sera important.

Un participant regrette d'avoir à donner un avis sur un document non diffusé avant la réunion, et considère qu'en tout état de cause le groupe de travail n'est pas légitime pour donner un avis sur le projet de maquette présenté : il doit émettre des recommandations générales et laisser aux organismes statistiques (ou administratifs) le soin de décider des publications correspondantes.

Plusieurs participants trouvent dommage qu'on leur demande d'entériner des décisions qui ne sont pas issues des réflexions du groupe, et souhaiteraient que l'Insee attende un peu avant d'appliquer le projet de maquette présenté. Ils estiment que cette situation pose le problème de la finalité du groupe de travail. Un autre participant suggère que les avancées de l'Insee soient indiquées comme provisoires et susceptibles d'évolutions en fonction du rapport qui sera remis.

D'autres considèrent qu'il ne faut pas regretter que l'Insee avance et élargisse sa palette sans se focaliser sur le seul chiffre du chômage BIT. Il s'agit d'une première ébauche d'indicateurs de halo du chômage, susceptible d'être revue après. Les propositions de la note présentée le mois dernier

étaient théoriques ; au vu du tableau qui vient de nous être présenté, des catégories devront être regroupées. A propos des postulants sans emploi et du sous-emploi, il y a déjà eu une vraie réflexion, et on peut penser que nos propositions finales ne s'éloigneront pas beaucoup de la maquette préparée par l'Insee. En revanche, des domaines comme l'analyse des flux ou l'emploi inadéquat ont jusqu'ici été très peu explorés par le système statistique.

Le président souhaite que le groupe présente un ensemble cohérent d'indicateurs, qui aura du poids le moment venu et sera utile au débat social. Notant qu'il y a un mécontentement assez général dans le groupe, il compte s'entretenir avec le nouveau directeur général de l'Insee sur la façon dont celui-ci voit les travaux du groupe. Il conclut ce débat en proposant qu'une courte note soit présentée au début de la prochaine séance pour préciser le point de vue du groupe, qui considère la maquette présentée comme une étape (non définitive), lui-même continuant d'élaborer ses propositions pour le printemps prochain. Le 30 novembre, le président se propose de porter ce message devant la Formation Emploi, revenus.

3- Examen du projet de note « récurrence et flux » (voir ce projet en annexe 2)

Le débat qui suit la présentation de la note⁵ s'oriente autour de quelques thèmes : objectif de ces indicateurs ; pertinence comparée des différents outils de mesure ; compléments et propositions alternatives sur la récurrence du chômage ; propositions sur les flux ; comment « chiffrer » les propositions faites.

Objectif de ces indicateurs

Un préalable est de se demander ce qu'on cherche à savoir, quels sont les objectifs de ces indicateurs. Par exemple, est-ce qu'on s'intéresse au phénomène de récurrence, ou à la mesure à un moment donné d'un nombre de chômeurs récurrents ? Et pourquoi ?

Un élément de réponse est que le chômage récurrent peut être considéré comme un chômage de longue durée « interrompu », donc constituer un indicateur des difficultés éprouvées par certaines personnes à sortir du chômage (en se plaçant plutôt du côté du droit des personnes). En suivant la même perspective, considérer l'ancienneté et la récurrence du chômage, c'est donner une certaine épaisseur au chômage, vu dans le cadre d'un parcours et non comme une donnée instantanée. En d'autres termes, les indicateurs de récurrence devraient traduire l'intensité du chômage dans les parcours comme le font aussi les indicateurs d'ancienneté au chômage. Ces deux types d'indicateurs sont complémentaires.

Cependant, un participant fait remarquer que l'interdépendance entre tous les aspects du problème empêche d'avoir dès maintenant une discussion globale. Les flux comprennent aussi l'emploi (stable, précaire, inadéquat) dont on n'a pas encore parlé. Il en va de même entre les sources, dans la mesure où l'on parle des enquêtes sans pouvoir dans le même temps situer l'apport éventuel des données administratives.

Pertinence comparée des différents outils de mesure (en particulier données rétrospectives versus données issues de panels ou de pseudo-panels)

1-Les propositions faites dans la note écartent peut-être un peu vite l'utilisation des vagues de l'enquête Emploi ; elles reposent sur l'utilisation privilégiée des calendriers rétrospectifs, tout en soulignant qu'il peut exister des effets mémoire. Il y a aussi le flou introduit par l'utilisation d'un concept de chômage déclaré (moins factuel que le chômage BIT).

2-Il faudrait regarder, dans chaque cas, quel est l'outil le mieux adapté ; les conséquences des déménagements sont différentes selon l'âge. Dans les panels proprement dit, l'attrition limite aussi beaucoup les possibilités d'utilisation. Ce débat est très technique, et on ne dispose pas à ce stade des moyens de décider ; une façon de procéder pourrait être de construire tous les indicateurs possibles avant de trancher.

3-il ne faut pas oublier la possibilité de recourir aussi à des indicateurs (de flux ou de récurrence) tirés des sources administratives.

4-Les enquêtes « Générations » du Cereq (faites tous les trois ans) sont très intéressantes, et on pourrait s'appuyer sur l'expérience accumulée au Cereq pour analyser la récurrence.

⁵ Deux documents ont été cités à cette occasion. La présentation de l'enquête SRCV est jointe au compte rendu. Pour le second document cité, figure ci-après le lien internet pour accéder au dossier [Flux de main-d'œuvre, flux d'emploi et internationalisation](#) publié par l'Insee en juillet 2007, dans l'ouvrage *L'Économie française, comptes et dossiers, édition 2007*, dans lequel figure une analyse de Pauline Givord à partir des données rétrospectives de l'enquête Emploi en continu.

Un participant estime que le groupe de travail n'a pas à fournir une définition détaillée des indicateurs souhaités (choix de la méthode) car il n'a pas les moyens de l'expertise indispensable des données. Il estime qu'il faut donner les orientations sur l'information souhaitée et faire confiance aux statisticiens pour construire les indicateurs les plus pertinents. Ils le feront après avoir mené des études, ce qui exige des moyens conséquents.

Compléments aux indicateurs de récurrence proposés

Parmi les indicateurs proposés dans la note, il est possible de privilégier le premier et le dernier. Par rapport au premier, on pourrait inclure non seulement, comme proposé en variante dans la note, les personnes en sous-emploi à la date de l'enquête, mais également les personnes occupant des emplois précaires à cette date. Pourquoi même ne pas aller jusqu'à élargir le champ du chômage récurrent à l'ensemble des personnes enquêtées en première interrogation, quelle que soit leur situation ?

Propositions alternatives à propos de la récurrence

Un autre angle de vue serait de compter, sur une période donnée, combien de personnes sont passées par le chômage ; ce serait un indicateur de la diffusion du chômage dans les ménages. Toutefois, le sens à donner à cet indicateur ne va pas de soi : que beaucoup de personnes passent par le chômage n'est pas forcément grave si elles n'y restent que peu de temps. Dans un plein emploi de qualité, on peut admettre qu'il y ait beaucoup de transitions. Au Danemark, les transitions sont nombreuses mais courtes et le taux de chômage qui en résulte est faible. D'où la nécessité de combiner plusieurs indicateurs.

Autre possibilité, considérant que 40% des chômeurs le sont depuis un an ou plus, l'indicateur de récurrence pourrait tenter d'apprécier la proximité à l'emploi des 60% restants (un, trois mois d'emploi au cours de l'année écoulée ?). Symétriquement, on pourrait compter les personnes en emploi ayant connu depuis un an au moins une période de chômage (ou plus), ventilées selon la durée (cumulée) de ce chômage.

Ce serait intéressant également de trouver un indicateur mesurant la difficulté de sortie du chômage vers l'emploi (mais il faudrait que cet indicateur ait du sens en évolution).

Propositions à propos des flux

On pourrait prendre modèle sur les bilans emploi-formation, qui rapprochent, pour les jeunes, les sorties du système éducatif et tous les autres flux sur le marché du travail. Regarder aussi les flux inactivité chômage des femmes pourrait permettre de mieux comprendre pourquoi les femmes se déclarent beaucoup plus souvent au chômage en France qu'en Allemagne.

Une typologie des parcours pourrait être utile ; des chercheurs en ont proposé à propos de l'insertion des jeunes, en utilisant les enquêtes Générations du Céreq.

Autres questions

Dans la note précédente, à propos des anciennetés de chômage, on avait proposé de distinguer moins de trois mois et trois mois ou plus (les 15 semaines de l'indicateur américain) ; ce serait intéressant de disposer de chiffres à ce sujet.

Des indicateurs liés au marché du travail existent dans les documents officiels de la communauté européenne, notamment à propos de la flexicurité ; il serait peut-être utile de s'en inspirer.

Un membre du groupe pense qu'il ne faut pas s'interdire de demander la création de sources nouvelles, si cela s'avère nécessaire.

En conclusion de ce débat, le président indique que le groupe ne pourra s'engager qu'après avoir évalué l'apport des sources administratives concernant la récurrence et les flux, et que donc il faudra revenir une prochaine fois sur les indicateurs de récurrence et de flux à retenir à partir des différentes sources. Il souligne que le groupe de travail devra bien décider ce qu'il retient comme proposition d'indicateurs: « choisir, ce n'est pas tant élire que de renoncer à ce qu'on ne choisit pas » (Gide).

4- Calendrier des prochaines séances

Ce calendrier est présenté par le président, sur la base de la proposition suivante (qui avait été envoyée avant la réunion, les thèmes étant donnés à titre indicatif) :

10 décembre 2007 : indicateurs de chômage et de sous-emploi (stocks et flux) : l'apport des sources administratives
14 janvier 2008 : réflexion de cadrage sur « l'emploi inadéquat » ; les indicateurs d'emploi (stocks et flux) ; les taux d'emploi
28 janvier 2008 : précarité et stabilité/instabilité des emplois
11 février 2008 : suite de la réflexion sur l'emploi inadéquat et la qualité de l'emploi
17 mars 2008 : synthèse, bouclage de la population active, indicateur(s) synthétique(s)
7 avril 2008 : pré-rapport final ; propositions concernant les publications
5 mai 2008 : rapport final du groupe de travail

Le 10 décembre, on reprendra le débat sur les indicateurs tirés de l'enquête Emploi pour suivre le halo du chômage, puis on parlera de l'apport des sources administratives sur le chômage et le sous-emploi, stocks et flux. Nous aurons aussi à nous interroger sur le statut de ces données : outil de mesure de l'activité du service public de l'emploi, sont-elles pertinentes dans le cadre du diagnostic sur le chômage et le sous-emploi ? Si oui, il faudra préciser dans quel domaine, et lors d'une séance ultérieure, disposer d'un projet de maquette chiffrée pour les indicateurs que nous aurons retenus.

La Dares souhaite tenir compte des propositions que notre groupe de travail fera sur ce sujet, mais est soumise à une forte pression pour avancer plus vite, à propos de l'inclusion des Dom (qui est normale) et pour prendre en compte certaines des recommandations du rapport IGF-IGAS.

A partir de la discussion sur le thème (et le titre⁶) de la prochaine séance, l'apport des sources administratives, un débat s'engage sur la pertinence du calcul d'un taux de chômage tous les mois. Eurostat en publie un, l'Insee y a renoncé. Est-ce seulement un problème de source ? Il faudra probablement revenir aussi sur ce point.

Un participant trouve que l'ensemble est ambitieux, et que le groupe aura du mal à proposer sur tous les sujets des indicateurs opérationnels. Pour le 5 mai, il vaut mieux être modeste, et décrire ce qu'on veut savoir et ce qu'il faudrait mesurer (peut-être de manière assez large), sans détailler la manière de procéder. Le président trouve que cette mise en garde est sage. Le groupe proposera des orientations dans les divers domaines de son champ de compétence, même si certaines ne seront traduites que plus tard en indicateurs. Parmi les propositions que le groupe pourra faire, il y a l'amélioration de sources existantes, ou même la création de nouvelles sources d'information.

5- Préparation de la formation Emploi, revenus du 30 novembre

Le président distribue le schéma d'intervention qu'il a préparé (voir ce schéma, amendé suite à la réunion du 12 novembre, sur le site du Cnis⁷). En introduction, il se propose de rappeler le mandat du groupe, d'indiquer l'ordre du jour des six premières séances, et d'insister sur la difficulté de faire des propositions partielles, dans la mesure où le but est bien d'arriver à des préconisations d'ensemble, et où les débats ne sont pas achevés. Le télescopage de nos travaux et de l'agenda global est pour le groupe une difficulté supplémentaire.

Ensuite, ce schéma comprend en première partie des orientations d'ensemble (qui résument la note examinée le 26 octobre), puis en seconde partie, beaucoup plus courte, une ébauche de propositions

⁶ Le nouvel intitulé de cette séance serait « analyse du chômage et du sous-emploi, apports et limites des sources administratives ».

⁷ http://www.cnis.fr/ind_doc.htm (dans documentation → comptes rendus, documents de travail → formations → emploi, revenus → 30 novembre 2007 → divers).

d'utilisation de l'enquête Emploi (avec les corrections issues de la discussion d'aujourd'hui), enfin en conclusion le programme de travail pour les prochaines réunions.

Un participant rappelle l'origine de la création du groupe de travail, et souligne l'interférence avec d'autres travaux, en particulier la mission IGF-IGAS. Le président est d'accord pour en faire état le 30 novembre. Un autre participant suggère que, puisque l'Insee va publier les données trimestrielles de l'enquête Emploi selon une nouvelle maquette, la formation Emploi, revenus ait communication du projet correspondant lors de la séance du 30 novembre.

En ce qui concerne la discussion de ce que l'Insee vient de publier sur l'enquête Emploi, le groupe de travail n'en a pas discuté (mais ce n'était pas son mandat) et la réunion de la formation Emploi, revenus du 30 novembre est justement faite pour cela.